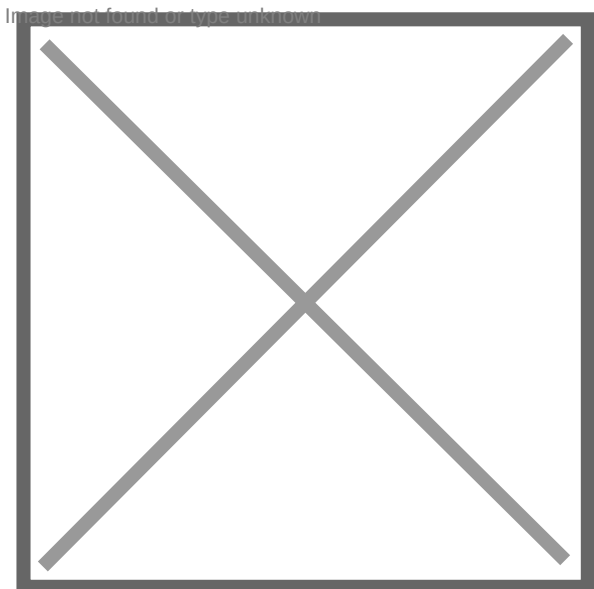




Récupérer la garde de mes 3 enfants

Par **blanck**, le **26/11/2010 à 18:56**

Bonjour,rnrnMon ex-mari a obtenu il y a 3 ans la garde de nos 3 enfants alors que j'étais en congé parental. Depuis le mois de juin il est absent du département pour raison de santé et se fait soigner en métropole, les enfants sont donc chez moi depuis le mois de juin. Je souhaite obtenir leur garde, mais il faut que je prouve au tribunal qu'ils sont avec moi depuis cette date et je ne sais pas de quelle manière apporter cette preuve. Faire une requête devant le tribunal sera une démarche très longue (2 ans en moyenne) et je voudrais régler cela plus rapidement existe-t-il des mesures d'urgence pour cela ? car en plus de cela leur père ne me reverse pas les allocations familiales et le SFT pour subvenir à leur besoin.

Par **mimi493**, le **26/11/2010 à 18:59**

2 ans ? pour une requête au JAF ????

Par **Marion2**, le **26/11/2010 à 19:02**

Où habitez-vous blanck ?

Par **mimi493**, le **26/11/2010 à 19:16**

Guyane, Le 26/11/2010 18:56

Par **Marion2**, le **26/11/2010 à 20:12**

Je sais que c'est peut-être un peu plus long qu'en France, mais 2 ans, cela me semble quand même exagéré.
Selon vos revenus, vous avez peut-être droit à une Aide Juridictionnelle pour un avocat.
Renseignez vous auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance.

Par **mimi493**, le **26/11/2010 à 20:21**

C'est en France, la Guyane.

Par **Marion2**, le **26/11/2010 à 21:58**

[citation]C'est en France, la Guy[/citation]
Je sais, merci !!!!
Je confirme que dans les Dom, l'attente est plus longue qu'en métropole.

Par **mimi493**, le **26/11/2010 à 23:19**

au point que ce soit 2 ans, c'est un véritable scandale. On imagine un parent attendant 2 ans pour une PA ou pour seulement pouvoir voir ses enfants. C'est long deux ans.
Quand on voit ça, on comprend mieux que l'Etat ne soit pas respecté, puisqu'il ne respecte pas les citoyens. ça m'horrifie, deux ans pour une audience devant le JAF

Par **Clara**, le **27/11/2010 à 11:06**

[fluo]C'est en France, la Guyane. [/fluo]
FAUX !
La Guyane n'est pas en France, c'est une région et un département d'outre mer français d'Amérique du sud.
Quand on habite en Guyane, on ne dit pas qu'on habite en France. La capitale de la France est Paris, celle de la Guyane est Cayenne.

Par **mimi493**, le **27/11/2010 à 11:45**

Je crois que vous devez sérieusement revoir votre géographie et apprendre la différence entre un pays et son territoire. Pas étonnant que les Ultramarins se sentent si méprisés s'il y a encore des gens si ignorants qu'ils croient que les DOM ne sont pas en France.
La France est un pays dont le territoire comprend la métropole (partie européenne de la France), les DOM-ROM, les COM, les TAAF et la Nouvelle-Calédonie (ainsi que l'île de Clipperton mais qui est une propriété de l'Etat français sous souveraineté mexicaine). La capitale de la France est Paris, même pour les Guyanais.

Par **Clara**, le **27/11/2010** à **13:16**

[citation]La Guyane n'est pas en France, c'est une region et un departement d'outre mer français d'amerique du sud[/citation]rnrnAyant specifié que la Guyane est un departement d'outre mer français, je ne pensais pas devoir specifier que Cayenne etait la capitale du departement, c'etait juste logique. rnrnSuperficie de la France 543 965 km², peuplee de Peuplée de 65,4 millions d'habitants en janvier 2010... etc... donc une personne vivant en Guyane ne vit pas en France Metropolitaine mais en France d'outre mer, territoire français.rnrnCe n'est pas pour rien que l'on dit "la France et ses DOM TOM", la France est geographiquement situé en europe occidentale. Vous allez à Paris en France et vous allez à Cayenne en Guyane française ! Si vous allez dans une agence de voyages et que vous dites que vous voulez aller en France, m'etonnerait que l'on vous propose la Guyane.rnrn[citation]Pas étonnant que les Ultramarins se sentent si méprisés s'il y a encore des gens si ignorants qu'ils croient que les DOM ne sont pas en France [/citation]rnrnCa, je vous le laisse, si je me rabaisse jusqu'à vous, je risque le lumbago !

Par **Marion2**, le **27/11/2010** à **13:25**

Il faut stopper mimi.... ça devient vraiment ridicule.rnrnVotre agressivité gêne plusieurs personnes, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de vous en faire part sur le forum.rnrnJe vous remercie de bien vouloir vous contrôler.

Par **Melanie555**, le **29/11/2010** à **10:09**

Bonjour, rnrnJe consulte ce forum depuis quelques mois, pendant lesquels j'ai pu apprecier la qualité des interventions rapides, sensées et documentées de mimi.rnrnSi vous estimez que mettre parfois fin à des bavardages inutiles, racadrer les sujets pour les concentrer sur l'essentiel, sont des signes d'agressivité ...rnrnMerci mimi de toujours élever le débat.rnrnCordialement